



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*

**Groupe PIN**



# **Une expérience de mutualisation**

## **Service régional d'archivage électronique**

### **e-mégalis Bretagne**

12 avril 2013



- 1. Le projet e-mégalis Bretagne**
- 2. L'archivage électronique au Conseil général du Finistère**
- 3. La mutualisation : une évidence pour la collectivité ?**



# **1. Le projet e-mégalis Bretagne**

**1.1** Les acteurs

**1.2** Les enjeux

**1.3** Le périmètre

**1.4** Le déroulé



- Syndicat mixte e-mégalis Bretagne




- Objet

- Contribuer au développement et à la pérennisation des services d'administration électronique en Bretagne
- Proposer une plate-forme régionale d'administration électronique et des services mutualisés associés
- Assurer l'accompagnement dans la mise en œuvre de ces services

- 3 missions principales

- Accompagnateur
- Acheteur public
- Soutien à l'incubation de projets pour de nouveaux services relatifs à l'administration électronique



- La dématérialisation des échanges administratifs portée par le syndicat mixte 
  - Salle des marchés publics
  - Télétransmission des actes au contrôle de légalité
  - Télétransmission du flux PES
  - Fourniture de certificats électroniques
- =>Archivage électronique à valeur probatoire



## 1.1 Les acteurs : les collectivités

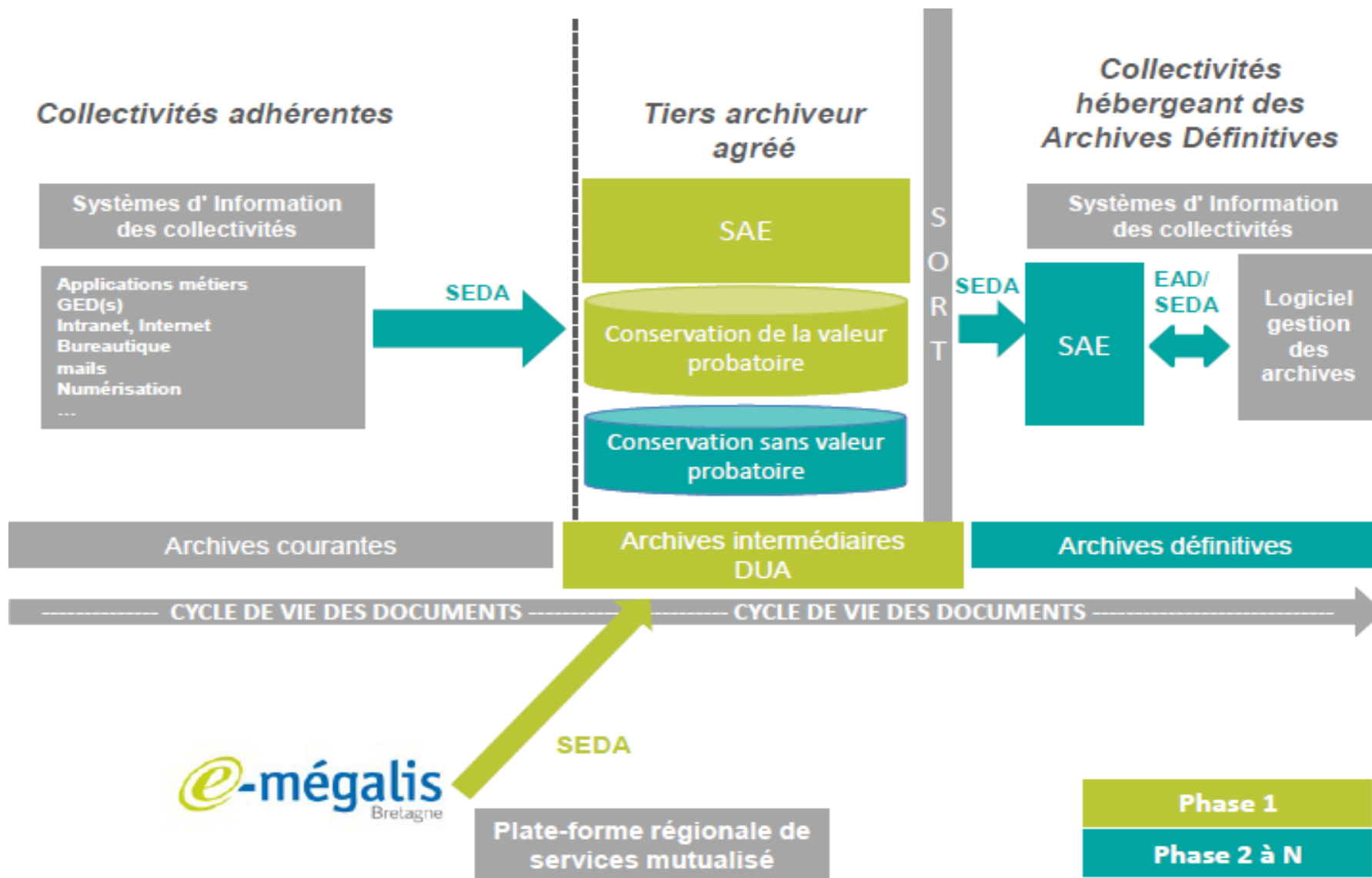
- Plusieurs collectivités de Bretagne, adhérentes du syndicat mixte
  - Un groupe de travail :
    - Evolutif, en fonction des temps du projet
    - Interdisciplinaire : archivistes, informaticiens
  - Principalement de grosses collectivités
    - 3 CG
    - Des structures intercommunales : BMO, Lorient Agglo
    - Des communes : Rennes, Vannes, Pontivy



- Permettre la dématérialisation des procédures, de l'initialisation des processus à l'archivage des données
  - Une solution à dimension variable qui s'adresse à toutes les collectivités quelle que soit leur taille, en ciblant les EPCI
  - La nécessaire maîtrise des coûts
  - Assurer l'accompagnement et la sensibilisation des acteurs (élus, dirigeants, agents)



# 1. 3 Le périmètre







- Un volet technique
  - La plate-forme d'archivage électronique
    - Applicatif + supports chez un tiers-archiviste pour l'archivage intermédiaire
    - Applicatif pour l'archivage définitif
- Un volet organisationnel
  - Sensibilisation et formation
  - Fonctionnement du projet
    - PAE, procédures, note d'organisation
    - Intégration de nouveaux flux



- Groupe de travail initié dès 2007
  - Groupe de partage et de veille
  - Etude pour « la stratégie de développement de l'administration électronique en Bretagne » : a intégré dès l'origine la dimension archivage électronique
  - Test de la solution As@lae
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
  - 2010 : Réactis
  - Etat de l'art, rédaction d'un cahier des charges, puis accompagnement dans la phase de choix et dans le déploiement



- Dialogue compétitif
  - Lancement : novembre 2011
    - 6 candidatures reçues, 4 retenues
  - Phase de dialogue : janvier-mai 2012
    - 5 auditions
    - 3 offres finales
  - CAO : 2 juillet 2012
    - Candidat retenu : groupement Logica (CGI, mandataire) / Adullact Projet (éditeur) / Risc (Navaho, tiers-archiviste)
    - **Coût de la solution globale ?**



- Le déploiement du service mutualisé
  - 5 collectivités et 4 flux pilotes
    - Syndicat mixte : ACTES
    - CG56, CG22 : marchés publics
    - BMO : PES
    - CG29 : factures
  - Juillet 2012 à mai 2013
    - Formation des pilotes à l'outil
    - Rédaction des profils de données par chaque collectivité pilote
    - Harmonisation des paramétrages
    - Paramétrage des espaces de pré-production et tests (découpage en 2 phases)
    - Mise en production des pilotes, du Conseil régional et de collectivités volontaires : juin 2013



- Les étapes suivantes
  - Objectif fin 2014 : déploiement du « B16 » (235 collectivités)
  - 2014 : expérimentation d'un SAE internalisé dans deux collectivités pilotes



## **2. L'archivage électronique au Conseil général du Finistère**

**2.1** Une priorité pour le service

**2.2** Constats et enjeux

**2.3** Périmètre et moyens associés



## 2.1 Une priorité pour le service

- 2005 : plan de développement des archives
    - Constats
      - Des retards à rattraper quant au partage de l'information
      - La nécessité de s'adapter à l'évolution de la production administrative
    - Propositions
      - Concevoir un système informatique performant
      - Organiser l'archivage électronique
- => Vote d'une autorisation de programme de 350000 euros pour créer le site internet du service, renouveler l'outil métier et mettre en œuvre un système d'archivage électronique.



## 2.1 Une priorité pour le service

- Au niveau national et régional :
  - Co-pilotage et participation à des groupes de travail :
    - Service interministériel des archives de France, Association des archivistes français, Assemblée des départements de France
    - Mégalis, réseau E-santé Bretagne
  - Tests d'outils et d'applications
- Au sein du Conseil général
  - Opérations de versement et d'élimination conformes à la réglementation, plus particulièrement dans le secteur social
  - Participation à la rédaction des cahiers des charges pour l'acquisition de nouvelles applications (fonctionnalités d'archivage)
  - Accompagnement à la mise en œuvre des fonctionnalités d'archivage
  - Travaux sur le cycle de vie et la structuration des données (MDPH, dématérialisation des factures, CapDémat...)





## 2.2 Constat et enjeux

Des données bureautiques  
de moins en moins  
maîtrisées

Des procédures de  
stockage et de  
sauvegarde,  
mais pas d'archivage

Une réglementation  
connue mais difficile  
à mettre en œuvre

Méconnaissance du cycle  
de vie des données





- Contribuer au projet stratégique de la collectivité
  - Objectif stratégique VI « Agir pour un service public départemental de qualité »
  - Objectif opérationnel VI.1 « Développer l'accessibilité des services départementaux aux publics »
    - VI.1. 3 « Gérer un système d'information sécurisé adapté aux besoins des services et aux évolutions techniques »
    - VI.1.4 « Développer l'administration électronique »
- Garantir les besoins administratifs de la collectivité et des usagers
- Structurer l'information administrative
  - ☞ Mise en œuvre du « records management » sur le plan méthodologique pour permettre à la collectivité de gérer le cycle de vie des données : définition de plans de classement et des cycles de vie associés en lien avec les services



- Contribuer au projet stratégique de la collectivité
  - Objectif stratégique IV « Favoriser l'épanouissement de tous les Finistériens »
  - Objectif opérationnel IV.3 « Faire de l'accessibilité de tous à la culture, aux sports et aux loisirs un vecteur de cohésion sociale »
    - IV.3.3 « Contribuer à faire connaître et préserver le patrimoine culturel dans sa diversité/Valoriser et conserver les archives »
- Garantir la constitution, le suivi et la collecte du patrimoine écrit départemental produit par les services du Conseil général et les services publics du département
  - ☞ Mise en œuvre d'une plate-forme d'archivage électronique et des procédures associées pour garantir les éliminations et les versements d'archives historiques aux Archives départementales



## 2.3 Périmètre et moyens associés

- Archives courantes et intermédiaires (= pré-archivage)
  - Missions facultatives sur le plan réglementaire, mais nécessaires sur le plan de la gestion



- Collecte des archives historiques et définitives
  - Mission obligatoire



=> Les AD29 assurent le pilotage du projet dans sa globalité



- **Ressources humaines**

- Création d'un poste d'informaticien en 2008, pourvu en 2009, dédié à l'archivage électronique (rattachement à la DSI) : 100 % ETP pour la gestion des archives courantes, intermédiaires et patrimoniales
- 40 % ETP responsable des archives contemporaines
- 2013 : création d'un poste d'assistant de conservation

- **Budget**

- Investissement
  - 170000 euros
- Fonctionnement
  - Inscription de 15000 euros pour participer au projet Mégalis



## **3. La mutualisation : une évidence pour la collectivité ?**

**3.1** Des pour...



**3.2** ... et des contres

**3.2** Des questions toujours en suspens



- Sur les plans politique et administratif
  - Solidarité territoriale avec les petites collectivités
  - Adéquation avec la modernisation souhaitée par les élus
- Sur le plan métier
  - Un travail collectif, qui fait avancer l'ensemble des participants dans leur pratique, et les collectivités adhérentes
  - Une reconnaissance de l'expertise des archivistes
- Sur le pilotage régional
  - Rôle nécessaire de coordinateur difficile à mettre en œuvre à cette échelle
  - Du concret rapidement



- Un investissement important pour la collectivité
  - Sur le plan des ressources humaines
  - Sur le plan financier
    - Archives intermédiaires : une facturation à l'objet archivé plus intéressante dans un premier temps
    - Archives définitives : coût d'une instance As@lae internalisée ?
- Une certaine perte de la maîtrise du projet
  - Sur la communication : à l'interne et à l'externe
  - Sur le calendrier
  - Sur les priorités
  - Sur les archives elles-mêmes

=> Des débats, mais la recherche du consensus prime !







## 3.3 Des questions toujours en suspens

- Des documents cadres à finaliser
  - Note d'organisation, avec notamment le rôle de e-mégalis Bretagne comme concentrateur
  - PAE
- La coordination entre le réseau traditionnel des archivistes et le réseau mis en place par e-mégalis
- Le positionnement du CST
- La question récurrente de l'archivage historique





CONSEIL  
GÉNÉRAL  
**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*

Merci de votre attention !